



FORMULAIRE J
Nova Scotia Utility and Review Board
D'après la Loi sur le Transport public
Confirmation et engagement
concernant la clause 42A(2)(a)

Le soussigné,

Nom : _____ (en cocher un) Parent ___ Élève ___ Enseignant ___ Bénévole ___

Adresse : _____ Code postal : _____

Téléphone : (domicile) _____ - _____ (travail) _____ - _____

Véhicule : Année _____ Modèle _____

par la présente, certifie que, en autant qu'il s'agit du véhicule décrit ci-haut :

- (i) le soussigné possède une police valide d'assurance-cautionnement pour véhicule,
- (ii) le soussigné a fait faire l'inspection courante de son véhicule,
- (iii) le soussigné possède un permis de conduire valide pour la classe de véhicule qu'il conduit,
- (iv) le nombre de passagers autorisé par le manufacturier ne sera pas dépassé,
- (v) chaque place est munie d'une ceinture de sécurité telle qu'exigée par la *Motor Vehicle Act*,
- (vi) lorsqu'un véhicule est en marche, tous les passagers attacheront leur ceinture de sécurité,
- (vii) le conducteur a au moins 19 ans et n'est pas connu comme un nouveau chauffeur d'après la *Motor Vehicle Act*.

et, en autant qu'il s'agit du véhicule décrit ci-haut, par la présente s'engage :

à garder les documents décrits aux alinéas (i), (ii) et (iii) ci-haut et à aviser le Conseil scolaire acadien provincial de toute cancellation, altération ou expiration de l'un ou l'autre de ces documents.

Signé le _____

Signature de la personne nommée ci-haut ✍

Témoin ✍